
CHRONIQUE LOCALE.

Nous recevons la lettre suivante ;

La littérature lyonnaise à l'Exposition de 1855. - Une grande exposition doit avoir lieu à Paris en 1855. L'industrie lyonnaise y sera dignement représentée, les arts aussi, sans doute, car un grand nombre de nos artistes se préparent déjà à cette solennité. Les lettres lyonnaises n'y pourraient-elles donc figurer? A coup sûr Lyon compte un grand nombre d'écrivains de mérite dans tous les genres. La réputation de plusieurs s'est étendue bien au-delà de leur cité. Beaucoup d'autres, plus humbles, ignorés dans leur ville même, mériteraient pourtant d'être connus. Tous gagneraient à une publicité plus grande. Nos mœurs, si recommandables sous d'autres rapports, sont peu favorables aux lettres. Il existe à Lyon une Société des Amis des Arts ; mais les amis de la littérature sont-ils bien nombreux? A-t-on jamais fait quelque chose pour la littérature lyonnaise? La scène est à peu près fermée aux productions locales dont l'importance dépasse le cadre du vaudeville, et de tout temps nos auteurs n'ont eu d'autre encouragement de la part de la ville que l'acquisition pour nos bibliothèques d'un ou de deux exemplaires de leurs œuvres.

La presse de Paris daignerait alors rendre compte de toute cette partie de l'exposition de notre cité, qui ne doit rejeter aucune espèce de gloire.

J'ai l'honneur de vous soumettre en toute humilité ce projet qui présente des avantages égaux à tous les auteurs exposants. Si vous l'approuvez, veuillez en prendre l'initiative, en faisant appel dans votre Revue à tous les littérateurs que renferme notre ville, à tous ceux qui ont produit quelque ouvrage en prose ou en vers, dans les différentes branches des lettres, des sciences et des arts. Ne serait-ce pas là un moyen d'ajouter aux yeux de l'Europe un fleuron de plus à la couronne que Lyon porte à son front.

Veillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

UN LITTÉRATEUR.

A cet appel nous ouvririons volontiers nos colonnes avec empressement, si le nom même d'Exposition n'indiquait pas suffisamment que l'on ne peut y faire figurer que des objets que le